Nom, prénom à …. le ……

affectation

Monsieur le directeur académique

des services de l’Education nationale

S/C de Monsieur/Madame l’inspecteur/trice de l’Education nationale de la circonscription ..

Objet : mouvement départemental 2019

Monsieur le Directeur Académique,

Je tiens à vous exprimer mon attachement aux prérogatives des CAPD, notamment au caractère départemental du mouvement avec pour caractéristiques principales ses deux phases d’émission de vœux et un barème basé majoritairement sur l’AGS avec la prise en compte de bonifications liées au poste.

J’ai appris que les règles du mouvement pourraient être modifiées cette année.

Aussi, je vous demande de maintenir le système actuel de mutations qui a fait ses preuves et permet une transparence essentielle à l’acceptation par tous des affectations.

Je ne comprends pas comment serait attribuée l’affectation par vœu géographique. Aussi, je vous demande de m’indiquer, avant que j’aie à valider ma participation au mouvement 2019, la procédure exacte d’affectation par vœux géographiques, à savoir :

* comment fonctionne l’algorithme ?
* qui est affecté sur quel poste quand il y a plusieurs candidats et plusieurs postes dans la même zone géographique ?
* qui est affecté sur le poste quand il n’y en a qu’un seul dans ladite zone géographique ?
* comment sont définies les zones géographiques ? Les postes en ASH font-ils partie des zones ?
* à quelle zone appartient un poste fractionné couvrant plusieurs zones ?

En l’absence d’une réponse précise à ces questions, je me verrais dans l’obligation d’exercer un recours si, à l’issue du mouvement, j’obtenais un poste pour lequel je n’aurais pas explicitement postulé.

Recevez monsieur le Directeur académique mes salutations respectueuses.